



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

**DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS**

NOVEMBRE 2023

NUMERO SPECIAL N° 101

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture:**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique: Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

S O M M A I R E

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....2
Arrêté n° DDTM-DIR-2023-24 du 22 novembre 2023 portant délégation de signature de la directrice départementale des territoires et de la mer de la Manche à certains collaborateurs concernant les missions non déconcentrées du SML.....2

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Arrêté n° DDTM-DIR-2023-24 du 22 novembre 2023 portant délégation de signature de la directrice départementale des territoires et de la mer de la Manche à certains collaborateurs concernant les missions non déconcentrées du SML

Art.1 : Pour toutes les décisions listées ci-après, il est donné délégation de signature à Mme Marianne PIQUERET, ingénieure des travaux publics de l'État hors classe, directrice départementale adjointe des territoires et de la mer, déléguée à la mer et au littoral de la Manche ;

Art.2 : Pour les décisions listées ci-après, à l'exception des points e) et g)2), il est donné délégation de signature à Mme Anna MILESI, administrateur principal des affaires maritimes, chef du service mer et littoral et Mme Hélène VIDEAU, administratrice de 2^e classe des affaires maritimes, cheffe du pôle affaires maritimes ;

Art.3 : Pour les décisions c), d), g)1) uniquement, il est donné délégation de signature à M Adrien PISLARD, chef du bureau marin et navire professionnel/plaisance, adjoint à la cheffe du pôle affaires maritimes

Art.4 : Liste des décisions concernées par la présente délégation :

a)	Conduite des procédures de tentatives de conciliation entre les marins et leurs employeurs	Décret n° 2015-219 du 27 février 2015 relatif à la résolution des litiges individuels entre les marins et leurs employeurs
b) 1)	Présidence de la commission locale de pilotage	Arrêté du 18 avril 1986 fixant les compétences et la composition de la commission locale et les modalités de délivrance des licences de capitaine pilote
b)2)	Délivrance des licences de capitaine pilote	
b)3)	Toute décision prise dans le cadre de l'organisation des concours de pilotage (publication du concours, désignation des membres du jury, candidats admins à concourir...)	Arrêté du 26 septembre 1990 portant organisation des concours de pilotage
c)	Tous les actes relatifs à la délivrance du livret professionnel maritime	Arrêté du 24 janvier 2007 modifié relatif au livret professionnel maritime.
d)	Tous les actes relatifs aux obligations déclaratives au titre de l'État d'accueil	Décret n°2014-881 du 1er août 2014 codifié aux articles R5561-1 et R5566-7 du code des transports. Arrêté du 4 septembre 2014 relatif à la déclaration d'activité.
e)	Saisie des produits et engins de la pêche de loisir et de la pêche à pied professionnelle	Article L 943-2 du code rural et de la pêche maritime
f)	Agrément des prestations de randonnées en véhicule nautique à moteur (VNM)	Arrêté du 1er avril 2008 relatif à l'initiation et à la randonnée, encadrées en véhicule nautique à moteur.
g)1)	Tous les actes préparatoires des dossiers pour la médaille du mérite maritime et pour la médaille d'honneur des marins	Décret n°2002-88 du 17 janvier 2002 relatif à l'ordre du mérite maritime et circulaire du 13 février 2017 relative à l'instruction des candidatures et promotions pour le mérite maritime
g)2)	Validation des dossiers pour la médaille du mérite maritime et pour la médaille d'honneur des marins	Loi du 14 décembre 1901 instituant les médailles d'honneur à décerner par le ministre de la marine aux marins français après 300 mois de navigation Décret du 13 janvier 1902 relatif à la médaille d'honneur des marins français modifié.
h)	Visa des conventions de stage des jeunes travailleurs mineurs embarqués à bord des navires	Article 7 du décret n° 2017-1473 du 13 octobre 2017 relatif à la protection des jeunes travailleurs âgés de moins de dix-huit ans embarqués à bord des navires

Art.5 : Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art.6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Manche.

Signé : La Directrice départementale des territoires et de la mer de la Manche : Martine CAVALLERA-LEVI